

Épron

Le conseil municipal invite les associations



Marielle Divier et Sylviane Letellier.

Maire adjointe à la vie associative, Marielle Divier a invité, vendredi, avec Sylviane Letellier, maire adjointe aux finances, les associations de la commune, pour évoquer divers sujets et partager un moment festif autour d'une galette des Rois.

« J'espère que 2015 sera une année productive en terme d'animations », annonce Marielle Divier. Les membres des associations n'ayant pas de revendications particulières, Sylviane Letellier a précisé le calendrier du dépôt des dossiers de de-

mandes de subventions. « **Je vous demande de le respecter.** » Les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier.

Ces dossiers seront ensuite étudiés par les commissions des associations et des finances qui gèrent l'enveloppe de l'ensemble des associations. Ce qui est décidé lors de cette réunion est proposé au vote du conseil municipal, au moment du débat budgétaire. « **Nous avons aussi besoin de connaître la trésorerie de vos associations** », rappelle Sylviane

Letellier.

En réponse à la question de la présidente de l'association Caje, Marielle Divier précise : « **Nous n'avons pas besoin de la liste nominative de vos adhérents extérieurs à la commune. Mais il faut impérativement que les activités des associations apportent de la vie à la commune.** »

■ **Correspondant Ouest-France**
Contact : François-Xavier Hartemann,
fx.presse.of14@hotmail.fr